

Communiqué IESF Occitanie Toulouse (ex URISMIP)

Formez-vous à l'expertise judiciaire et à la médiation Préparez votre inscription sur la liste des experts ou celle des médiateurs auprès d'une Cour d'Appel

**Ces formations sont réalisées à TOULOUSE en coopération avec
Toulouse Tech Formation Professionnelle
et l'Université Toulouse 1 Capitole.**

Les formations à l'expertise judiciaire s'adressent à :

- **Des personnes désirant mettre leur expérience professionnelle ou technique au service de la justice et/ou préparant une demande d'inscription sur la liste des experts près une Cour d'Appel.**
- **Des professionnels ayant déjà une expérience significative dans leur domaine technique, souhaitant découvrir les règles juridiques et procédurales de l'expertise afin d'assurer efficacement la représentation d'une partie (une entreprise par exemple) au cours d'une expertise judiciaire.**

La formation « Découverte des modes alternatifs de résolution des différends (MARD) » s'adresse aux mêmes publics aussi désireux de se familiariser avec ces procédures de médiation, conciliation, arbitrage de plus en plus préconisées.

Ingénieurs, experts techniques ou scientifiques, chefs d'entreprises, elles vous permettront, selon vos objectifs :

- **De maîtriser la procédure de l'expertise judiciaire ou les procédures extra-judiciaires alternatives,**
- **De réunir les conditions de l'inscription sur les listes d'experts et celles de médiateurs dressées par les Cours d'Appel.**
- **D'appréhender vos responsabilités juridiques,**
- **D'actualiser vos compétences dans les domaines de l'évaluation des biens immobiliers ou l'expertise dans le domaine de l'automobile et des expertises techniques concernant les pathologies du bâtiment.**

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les objectifs généraux <http://www.urismip.com/formations>
Et les programmes et objectifs de chacune des formations ainsi que le coût de la participation <http://toulousetech-formation.fr/fr/formations-courtes/expertises-judiciaires.html>

Calendrier de l'offre de formation en 2019

Formations aux PROCEDURES de l'EXPERTISE JUDICIAIRE

- **Contexte et Procédure du 04 au 08 février 2019**
- **Immobilier Bâtiment et Travaux Publics : du 30 septembre au 02 octobre 2019**
- **Expertise judiciaire en Automobile : du 05 au 07 juin 2019**
- **Évaluation des biens immobiliers du 26 au 28 juin 2019**

Formation aux Modes Alternatifs de Résolution des Différends (MARD)

- **Médiation-Arbitrage-Conciliation : 09 et 10 décembre 2019**

Formations aux PATHOLOGIES du BATIMENT :

- **Béton : du 18 au 20 novembre 2019.**
- **Gros œuvre : du 15 au 17 mai 2019**
- **Second œuvre : du 27 au 29 novembre 2019**